

CH_VB 2001-0574 3703 vom 3. Juli 2001

Bundesverwaltung, 2001-07-03, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_2001-0574_3703

FR: CH_VB 2001-0574 3703 du 3 juillet 2001

IT: CH_VB 2001-0574 3703 del 3 luglio 2001

Erwägungen

E. 3

Equipements d'exploitation Il s'agit des équipements fixes y compris les travaux de construction spéciaux et les installations qui leur sont directement liés.

E. 3.1

Répartition par grandeur de projet Texte Francs Projets supérieurs à 10 millions de francs

E. 3.2

Répartition selon l'assujettissement au frein aux dépenses (cf. également ch. 1.9) Texte Francs Crédit d'engagement assujetti au frein aux dépenses 29 800 000 Articles «Immeubles» Kriens LU, Centre d'entraînement tactique Installation de simulateurs, 2e étape de construction Aménagements et adaptations architecturales Forces terrestres, infrastructure de l'instruction (ch. 2.1.6) 29 800 000 Crédit d'engagement non assujetti au frein aux dépenses 379 587 000 Article «Immeubles» Projets selon liste des projets (ch. 2.1.7, 2.1.8 et 2.1.9) 196 487 000 Article «Prestations contractuelles» Projets selon liste des projets (ch. 2.2.2) 11 100 000 Article «Entretien des immeubles et liquidations» Projets selon liste des projets (ch. 2.3.8) 172 000 000 Total général des nouveaux crédits d'engagement 409 387 000

3749

E. 3.3

Répartition par organisations d'utilisateurs Articles Organisations d'utilisateurs / texte (Fr.) Total (fr.) Article «Immeubles»: (ch. 2.1.6, 2.1.7, 2.1.8, 2.1.9) 226 287 000 Etat-major général, Opérations 11 000 000 Etat-major général, Logistique, Soutien 6 260 000 Etat-major général, Planification 80 700 000 Etat-major général, Aide au commandement – DIRINF DDPS 10 000 000 Forces terrestres, bâtiments d'exploitation 14 470 000 Forces terrestres, infrastructure de l'instruction 64 697 000 Un projet supérieur à 10 millions de francs 29 800 000 Projets ne dépassant pas 10 millions de francs 33 187 000 Un crédit additionnel 1 710 000 Forces aériennes 39 160 000 Un projet supérieur à 10 millions de francs 12 800 000 Projets ne dépassant pas 10 millions de francs 26 360 000 Article «Prestations contractuelles»: (ch. 2.2.2) 11 100 000 Etat-major général, Logistique, Missions territoriales 1 100 000 Etat-major général, Planification 6 500 000 Forces terrestres, infrastructure de l'instruction 3 500 000 Article «Entretien des immeubles et liquidations»: (ch. 2.3.8) 172 000 000 Etat-major général, Logistique, Soutien 7 000 000 Etat-major général, Planification, Div. des biens immobiliers militaires 124 630 000 Forces terrestres, bâtiments d'exploitation 1 020 000 Forces terrestres, infrastructure de l'instruction 17 200 000 Groupement de l'armement 5 800 000 Forces aériennes 16 350 000 Total général des nouveaux crédits d'engagement 409 387 000

E. 4

Aménagement des environs Cette rubrique comprend tous les coûts pour l'aménagement des routes et des places, les aménagements extérieurs, les terrassements, ainsi que gros œuvre, second œuvre et travaux d'installation hors du bâtiment, mais à l'intérieur des limites du bien-fonds.

E. 4.1

Effets sur l'état du personnel Les projets proposés dans le présent message n'entraînent pas d'augmentation de l'effectif du personnel.

E. 4.2

Conséquences financières Les projets figurent dans la planification des investissements immobiliers militaires avec les tranches de paiement annuelles nécessaires à leur réalisation. Celles-ci sont soumises pour approbation dans le cadre du budget annuel. En principe, l'exécution de la construction doit pouvoir débiter, selon le déroulement prévu, à la suite de l'adoption du crédit par les Chambres fédérales.

E. 4.3

Conséquences pour l'informatique Les projets soumis dans le présent message n'entraînent pas de conséquences sur le plan de l'informatique.

E. 4.4

Effets sur l'économie générale Les crédits d'engagement proposés par le présent message sur l'immobilier n'auront pas d'effets sur l'économie publique au sens de l'analyse d'impact de la réglementation. 5 Programme de la législature de 1999 à 2003 Le message sur l'immobilier militaire est une affaire qui est traitée chaque année et qui ne figure par conséquent pas en tant que tel dans le programme de la législature. 6 Constitutionnalité La compétence constitutionnelle de l'Assemblée fédérale repose sur les art. 163, 167 et 173 de la Constitution.

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Message sur l'immobilier militaire (Message sur l'immobilier militaire 2002) In Bundesblatt Dans Feuille fédérale In Foglio federale Jahr 2001 Année Anno Band 1 Volume Volume Heft 34 Cahier Numero Geschäftsnummer 01.035 Numéro d'affaire Numero dell'oggetto Datum 28.08.2001 Date Data Seite 3703-3750 Page Pagina Ref. No 10 125 583 Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen. Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses. I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.

E. 5

Frais annexes Il s'agit avant tout d'autorisations, d'émoluments, de maquettes, de reproductions, de surveillance du chantier, d'œuvres d'art et de dépenses analogues.

E. 6

Rubrique spéciale N'est en principe pas utilisée pour des ouvrages militaires.

E. 7

Rubrique spéciale N'est en principe pas utilisée pour des ouvrages militaires.

E. 8

Imprévu Réserve pour dépenses imprévues ou dont la probabilité est faible, notamment en relation avec des difficultés de construction selon l'évaluation des risques. La part non sollicitée est utilisée pour la compensation du renchérissement.

E. 9

Équipement 1,620 0,400 0,080 0,250 2,350 Taxe sur la valeur ajoutée 1,145 0,695 0,025 0,300 2,165 0 – 9 Crédit d'ouvrage 16,840 10,250 0,370 4,340 31,800 Crédit pour établissement de projet Etapes 0 à 2 — — — — 2,000 Crédit d'engagement — — — — 29,800
Indice au 1er avril 2000 = 105,1 points (1er avril 1998 = 100 points) Taux TVA 7,6%
Données de base Type de travail / texte Grandeur CFC 2 CFC 1-3, 5+6 Nouvelle construction Volume selon SIA 116 22 570 m³ 551 fr./m³ 624 fr./m³ Surface au plancher selon SIA 416 5 385 m² 2308 fr./m² 2614 fr./m² Transformations Volume selon SIA 116

E. 12

800 000 Indice 1er avril 1999 = 112,9 (1er octobre 1988 = 100 points) Taux TVA 7,6%
2.1.7.7 Délais La planification des délais a été confiée à des ingénieurs du génie civil et des entrepreneurs ayant une expérience des chantiers de haute montagne. Ils ont défini l'échéancier suivant pour la MRS-4: – dès le 1er février 2001: préparation du déroulement de la construction (planification de détail); – dès le 2 juillet 2001: installation du chantier et début des travaux; – 2003: achèvement de la première étape de construction; – dès janvier 2002: travaux de préparation du système FLORAKO; – dès février 2003: montage du système FLORAKO.

3729 Le temps à disposition pour la réalisation du projet MRS-4 – comme celui qui le sera plus tard pour celle du projet MRS-1 – est compté au plus juste. Il s'agit, dans ces deux cas, de préparer à chaque fois deux installations d'antennes simultanément, dans des conditions météorologiques particulières (haute montagne, libre de neige d'août à octobre seulement). L'échéance générale pour FLORAKO ne pourra être respectée qu'à condition que les travaux de montage de l'antenne primaire et de l'antenne secondaire de la MRS-4 puissent débuter le 1er février 2002. C'est pourquoi le début des travaux a été avancé au 2 juillet 2001. Afin que les moyens financiers soient disponibles à temps, la Délégation des finances des Chambres fédérales a déjà accordé selon la procédure d'urgence, conformément à l'art. 31 de la loi fédérale sur les finances de la Confédération, un crédit d'engagement d'un montant de 1,65 million de francs, sous forme de crédit provisoire avec le crédit supplémentaire I/2001.

2.1.7.8 Effets sur l'état du personnel En dehors de l'exploitation par la troupe, l'installation sera prise en charge par les organisations suivantes: – personnel professionnel de la brigade d'aviation 31 (engagement); – Office fédéral des exploitations des Forces aériennes (exploitation); – Office fédéral des exploitations des Forces aériennes et Entreprise suisse d'aéronautique et de systèmes SA (entretien). L'effectif du personnel chargé de l'engagement et de l'exploitation en dehors de l'exploitation par la troupe ne connaîtra pas de changements notables par rapport à la situation actuelle. L'effectif du personnel d'entretien pour l'exploitation technique de FLORAKO devrait être légèrement moins important que celui actuellement requis par FLORIDA. En exploitation par la troupe, l'installation sera prise en charge par les organisations suivantes: – brigade d'aviation 31 (engagement); – brigade informatique 34 (exploitation); – Service d'entretien des Forces

aériennes 35 (entretien).

3730 2.1.8 Crédits d'engagement pour projets jusqu'à 10 millions de francs selon les organisations d'utilisateurs 2.1.8.1 Etat-major général, Groupe des opérations No de projet Catégorie Texte: Site, installation, objet, genre de travaux Francs 100.772 B Différents sites Installations du commandement supérieur (EIGER) Travaux d'adaptation et de rénovation 9 000 000 101.481 B Différents sites Installations du commandement supérieur (PALÛ) Travaux d'adaptation et de rénovation 2 000 000 Total Etat-major général, Groupe des opérations 11 000 000 2.1.8.2 Etat-major général, Groupe de la logistique, Division du soutien No de projet Catégorie Texte: Site, installation, objet, genre de travaux Francs 101.299 A Installation souterraine Travaux d'assainissement dans quatre chambres 2 765 000 101.488 A Différents sites Dépôts de carburants sous roc et souterrains Installations techniques Mesures de protection de l'environnement 2 395 000 101.578 B Différents sites Installations de munitions de type MM 80 Installations de protection contre le feu Travaux d'équipement 1 100 000 Total Etat-major général, Groupe de la logistique 6 260 000

3731 2.1.8.3 Etat-major général, Groupe de la planification, DBIM No de projet. Catégorie Texte: Site, installation, objet, genre de travaux Francs 101.744 B Différents sites Crédit de programme en faveur de toutes les organisations d'utilisateurs pour projets ne dépassant pas 1 million de francs (cf. également ch. 2.1.5) 49 700 000 101.443 B Différents sites Crédit de programme pour étude de projets pour toutes les mesures immobilières 21 000 000 101.469 B Différents sites Crédit de programme en faveur de toutes les organisations d'utilisateurs pour travaux imprévus et urgents 6 000 000 101.461 B Différents sites Crédit de programme en faveur de toutes les organisations d'utilisateurs pour acquisitions de terrains et coûts annexes à celles-ci 3 000 000 101.750 B Différents sites Crédit de programme en faveur de toutes les organisations d'utilisateurs pour surcoûts dus au renchérissement 1 000 000 Total Etat-major général, Groupe de la planification, DBIM 80 700 000 2.1.8.4 Etat-major général, Groupe de l'aide au commandement – DIRINF DDPS No de projet Catégorie Texte: Site, installation, objet, genre de travaux Francs 101.421 B Différentes installations Différents sites Câbles en fibre optique Travaux d'installation 8 000 000 101.422 B Différents sites Installations de commandement des Grandes Unités Réseau de télécommunications automatique Aménagements architecturaux 2 000 000 Total Etat-major général, Groupe de l'aide au commandement – DIRINF DDPS 10 000 000

3732 2.1.8.5 Forces terrestres, bâtiments d'exploitation No de projet Catégorie Texte: Site, installation, objet, genre de travaux Francs 100.343 A Rotkreuz ZG Arsenal fédéral de Seewen Dépôts de carburant Installations techniques 6 500 000 101.039 A Différents sites Dépôts de carburant Postes de transvasement de carburants Aménagement d'installations de protection contre le feu 4 200 000 101.587 A Différents sites Mesures de mise en oeuvre des «degrés de préparation du matériel en vue d'un engagement» (DPME) ainsi que du «matériel pour l'engagement et l'instruction» (MEMI) Aménagement de bâtiments pour l'entreposage à long terme de matériel de corps 2 000 000 101.743 A Dépôt de carburant souterrain Sécurisation de la zone réservée à la circulation Aménagement d'ouvrages de protection contre les chutes de pierres 1 770 000 Total Forces terrestres, bâtiments d'exploitation

E. 14

470 000 2.1.8.6 Forces terrestres, infrastructure de l'instruction No de projet Catégorie Texte: Site, installation, objet, genre de travaux Francs 101.388 A Matt GL Cantonnements

Travaux d'assainissement et transformations 9 480 000 101.387 A Wichlen GL Place de tir Halle de garage pour véhicules à chenilles et véhicules d'exploitation Nouvelle construction 7 450 000 100.651 B Thoune BE Place d'armes, installation pour l'instruction du Polygone Installation du simulateur de conduite pour chars (FASPA) Mesures architecturales 5 200 000

3733 No de projet Catégorie Texte: Site, installation, objet, genre de travaux Francs 101.599 B Différents sites Places d'armes fédérales existantes Installations sportives et de loisirs Assainissement et modernisation 3 000 000 101.292 A Geissalp FR Place de tir Bâtiment pour l'instruction et magasin de munitions Nouvelle construction et connexion au réseau d'électricité 2 600 000 101.391 A Walenberg GL Place de tir Bâtiment d'exploitation Nouvelle construction 2 282 000 100.675 B Différents sites Places d'armes et de tir Aménagement de l'installation d'illustration des buts Aménagement d'installations de signalisation des touchés et de cibles sur rail 2 000 000 101.290 A Petit-Hongrin VD Place d'armes d'Ormont-Dessous Route d'accès Le Leyzay Construction d'un nouveau tracé 1 175 000 Total Forces terrestres, infrastructure de l'instruction 33 187 000

3734 2.1.8.7 Forces aériennes No de projet Catégorie Texte: Site, installation, objet, genre de travaux Francs 101.289 B Meiringen BE Aérodrome militaire Infrastructure d'exploitation Modifications architecturales et agrandissement, 2e étape 9 700 000 101.318 A Dübendorf ZH Aérodrome militaire Institut de médecine aéronautique (IMA) Modifications architecturales et agrandissement 6 380 000 100.716 B Dübendorf ZH et MRS-2 Installation A et station radar militaire-2 (MRS-2) Centrale d'engagement et deuxième étape de construction Adaptations architecturales pour FLORAKO 4e étape (cf. également ch. 2.1.7.3) 5 530 000 101.324 A Payerne VD Aérodrome militaire Bâtiment de l'escadre de surveillance et cantine du personnel Modification architecturale et assainissement 1 970 000 101.754 B Station radar militaire-1 (MRS-1) Adaptations architecturales, travaux préliminaires FLORAKO 10e étape de projet (cf. également ch. 2.1.7.3) 1 550 000 101.118 B Différents sites installations des Forces aériennes Système de transmission à large bande (câble BBUS) Adaptations architecturales et installations 5e étape 1 230 000 Total Forces aériennes 26 360 000 Total général ch. 2.1.8 181 977 000

3735 2.1.9 Crédit additionnel pour Bière VD, place d'armes Bâtiment pour l'instruction au tir sur simulateurs d'obusiers blindés (SAPH) Amélioration de la valeur combattive Coûts: 1,71 million de francs Utilisateur: Forces terrestres, infrastructure de l'instruction Projet no: 101.745 2.1.9.1 Situation initiale Deux simulateurs pour l'instruction au tir sur les obusiers blindés M109 (SAPH88) avaient été acceptés avec le programme d'armement pour 1996. Les sites sur lesquels se trouvent les constructions destinées à recevoir ces simulateurs sont Frauenfeld (programme des constructions pour 1995) et Bière (programme des constructions pour 1996). L'introduction des obusiers blindés M109 avec valeur combattive augmentée (ob bl M109 KAWEST) décidée avec le programme d'armement pour 1996 a exigé l'adaptation du simulateur au système réel. Les mandats correspondants ont été attribués par le Groupe de la planification par sa décision du 17 mars 1997. La Commission commandement et engagement a approuvé la version SAPH KAWEST avec valeur d'instruction augmentée adaptée à l'obusier blindé M109 avec valeur combattive augmentée le 8 avril 1998. Les coûts supplémentaires pour la réalisation de SAPH KAWEST ont été acceptés dans le cadre de l'équipement et du matériel à renouveler (EMR) 2001. 2.1.9.2 Justification du crédit additionnel Les 12,275 millions de francs figurant au programme des constructions pour 1996 pour le bâtiment du simulateur de Bière

correspondaient à l'installation de SAPH88. Le simulateur SAPH KAWEST avec valeur combative augmentée diffère de cette version par son module de conduite des mouvements, auquel il faut adapter le bâtiment. Ce module est composé d'un poste de conduite, d'une surface de projection à 180 pour la vue extérieure ainsi que de trois projecteurs.

L'aménagement du poste de conduite et de la surface de projection exigent des mesures architecturales supplémentaires, à savoir le traitement anti-reflets des surfaces du local situées à proximité de la surface de projection, l'obscurcissement de la halle du simulateur, l'extension de l'installation électrique, une construction en acier destinée à supporter la surface de projection et les projecteurs ainsi que le refroidissement des projecteurs et du périmètre de combat. Lors de sa séance du 20 septembre 2000, la Commission commandement et engagement a pris connaissance, en les approuvant, des coûts supplémentaires de 1,71 million de francs résultant de ces aménagements.

3736 2.2 Article «Prestations contractuelles» 2.2.1 Généralités Le crédit d'engagement de l'article no 510.3500.001 «Prestations contractuelles» est sollicité pour le financement de contributions de nature contractuelle du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports avec des tiers. Avec 11,1 millions de francs, le montant des crédits d'engagement sollicité est supérieur d'environ 4,4 millions de francs à celui de l'année précédente. A la fin de l'année 2002, le solde des crédits d'engagement s'élèvera par conséquent à 47 millions de francs environ, ce qui correspond à 3,4 fois le crédit de paiement. Figure 2.2.1 12 20 12 10 7 21 34

E. 19

11 2 5

E. 20

19

E. 25

0 5 10 15 20

E. 40

60 80 100 120 140 160 180 200 96 97 98 99 2000 1 2 3 4 5 CE proposés dans le cadre du Bconstr (depuis 2000: message sur l'immobilier) Crédits d'engagement pour l'article Entretien des immeubles et liquidations Article «Entretien des immeubles et liquidations» (état: février 2001) Evolution des crédits d'engagement et de paiement en millions de francs De 1996 à 2000 = compte, 2001 = année comptable courante, 2002 = budget, de 2003 à 2005 = plan financier

3740 2.3.2 Composition du crédit Le crédit d'engagement pour l'entretien des immeubles est composé de la manière qui suit: Texte Crédits de programme (fr.) Total (fr.) Total du crédit d'engagement 172 000 000 – Liquidations et déconstructions 10 000 000 – Dommages non assurés 8 000 000 – Mesures énergétiques 5 000 000 – Exploitation de forêts appartenant à la Confédération 1 000 000 24 000 000 = Part de l'entretien des immeubles au sens strict 148 000 000 2.3.3 Répartition du crédit par organisations d'utilisateurs Le tableau suivant dresse l'état actuellement prévisible (février 2001) de la répartition requise entre les organisations d'utilisateurs de la partie du crédit consacrée à l'entretien des immeubles au sens strict. La gestion des crédits incombera à la Division des biens immobiliers militaires de l'Etat-major général. Organisations d'utilisateurs Crédits d'ouvrage (fr.) Crédits de programme (fr.) Etat-major général, Opérations – 5 000 000

Etat-major général, Logistique, Soutien 7 000 000 6 000 000 Etat-major général, Logistique, Missions territoriales – 5 000 000 Etat-major général, Planification – – Etat-major général, Aide au commandement – 4 000 000 Forces terrestres, bâtiments d'exploitation 1 020 000 19 000 000 Forces terrestres, infrastructure de l'instruction 17 200 000 31 000 000 Forces terrestres, Commandement du Corps des gardes-fortifications – 5 000 000 Groupement de l'armement 5 800 000 6 000 000 Forces aériennes 16 350 000 19 630 000 Total des crédits d'ouvrage/crédits de programme 47 370 000 100 630 000 Total général pour l'entretien des immeubles au sens strict 148 000 000

3741 2.3.4 Entretien des immeubles Planification Les travaux d'entretien nécessitent des délais de planification plus courts que ceux des projets d'investissement. Les mandats concernant l'entretien courant sont décernés selon l'urgence des travaux. Les projets d'entretien et de liquidation importants de plus d'un million de francs sont soumis isolément, en relation avec un objet précis, et sont documentés par un projet comprenant un devis. La majorité des projets portent sur des mesures coûtant jusqu'à un million de francs et reposent sur les avis de besoins des organisations d'utilisateurs ou sur les planifications de mesures émanant des organes chargés de la surveillance économique et technique. Un crédit d'engagement est sollicité en faveur des organisations d'utilisateurs et de l'Office fédéral du matériel d'armée et des constructions pour le financement de tous les projets d'entretien de l'année 2002 – concernant environ 3500 objets desquels 16 000 objets classés. Ce crédit est établi sur la base des conditions financières, de l'importance du parc immobilier à entretenir et de l'expérience en ce domaine. Mesures Les travaux d'entretien d'immeubles existants ont pris de l'importance au cours de ces dernières années, dans la mesure où, vu la rareté du terrain à bâtir, il est si possible renoncé à de nouvelles constructions « dans la verdure ». L'entretien des immeubles porte sur les mesures suivantes: – la conservation et la restauration de la sûreté de la construction, de ses possibilités d'utilisation et de ses capacités opérationnelles pour une période déterminée; – l'alimentation et l'évacuation (énergie pour la déshumidification et le chauffage) lorsque l'ouvrage est inoccupé ou qu'il n'est pas exploité (ouvrages de la défense nationale); – la remise en état d'un bâtiment d'une valeur culturelle significative. On distingue entre: – l'entretien courant/les contrôles (travaux de maintenance et de révision), – la remise en état (réparations et projets particuliers en mesure d'urgence ou planifiés à plus long terme) et – la rénovation (projets particuliers avec déroulement analogue à celui des nouvelles constructions). Tous les projets particuliers font l'objet d'un examen relatif à leur nécessité et à leur conformité avec l'affectation de l'immeuble, puis sont soumis à la procédure d'autorisation de la planification et libérés isolément. Engagement des moyens Dans l'économie privée, les montants financiers prévus pour l'entretien s'élèvent annuellement à environ trois pour cent de la valeur d'assurance du bâtiment. Le chiffre adéquat, correspondant à la valeur de remplacement des installations militaires, est établi par l'Office fédéral du matériel d'armée et des constructions, dans la

3742 mesure où la Confédération supporte elle-même le risque de dommages à son patrimoine. Lors du calcul du pourcentage consacré aux mesures de conservation, le total des moyens financiers engagés et des prestations propres des exploitants de l'installation est rapporté à la valeur de remplacement des bâtiments et des installations à entretenir. Les 148 millions de francs sollicités dans le cadre du présent message doivent permettre l'exécution de mesures d'entretien au sens strict pour des immeubles d'une valeur de remplacement de 26 milliards de francs. Cela représente une utilisation de moyens

correspondant à environ 0,5 %. 2.3.5 Mesures énergétiques Ce crédit pour des mesures énergétiques servira en premier lieu au financement des assainissements des installations de chauffage exigés par l'ordonnance sur la protection de l'air. Pour répondre au programme Energie 2000 du Conseil fédéral, il sera recouru de manière accrue à des solutions plus écologiques telles que des chauffages par copeaux de bois ou des couplages chaleurs/force, parallèlement aux systèmes conventionnels. 2.3.6 Dommages non assurés Les directives du 1er août 1997 applicables à la prise en charge des risques encourus par la Confédération et au règlement des sinistres prévoient que la Confédération assume en principe elle-même le risque de dommages à son patrimoine. Les coûts pour le remplacement ou la réparation de dommages causés par des événements extraordinaires et non prévisibles ainsi que les coûts pour les mesures d'urgences nécessaires sont à imputer à l'article «Entretien des immeubles». C'est pourquoi un crédit, dont le montant est établi en fonction de l'expérience en la matière, est inscrit chaque année à cet effet au budget. 2.3.7 Liquidation d'immeubles devenus obsolètes C'est avec la réforme de l'armée 95 et PROGRESS qu'a débuté la plus importante phase de liquidation d'installations et d'objets de l'histoire du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports. Dans le seul domaine des ouvrages de combat et de commandement, près de 10 000 objets sont devenus obsolètes. Viennent s'y ajouter divers aérodromes et de nombreux bâtiments de logistique. Le projet de réforme de l'armée XXI rendra superflus encore d'autres objets. Liquidation peut signifier vente, location ou démolition. Dans la mesure du possible, les biens immobiliers superflus sont mis en vente. Dans ce cas, il est largement tenu compte des intérêts légitimes des départements civils de la Confédération, ainsi que des cantons, des communes et des particuliers. Si la vente ou la location s'avèrent impossibles, les bâtiments superflus sont conservés avec un minimum d'entretien. Dans tous les cas, la liquidation de constructions et d'installations est toujours décidée lorsque la sécurité des personnes n'est plus garantie ou à la suite de demandes contraignantes de tiers.

3743 Lors de la liquidation, ce sont en premier lieu des aspects organisationnels, financiers et écologiques qui doivent être pris en compte. De manière générale, il s'agit cependant aussi d'examiner la question de savoir jusqu'à quel point il convient d'épargner des ouvrages d'une grande valeur culturelle et militaire. Il s'est avéré que la sauvegarde de certains ouvrages particuliers, en tant que témoins de l'histoire pour les générations futures, était importante. Leur entretien ne pouvant pas être assuré sans certains frais, des moyens financiers doivent, ici aussi, être mis à disposition. La même procédure doit être appliquée aux nombreuses grandes forteresses qui doivent être vidées de leur contenu pour des questions de protection de l'environnement, pour autant qu'elles ne puissent faire l'objet d'aucune autre utilisation militaire ou civile. 2.3.8 Crédits d'engagement pour des projets ne dépassant pas 10 millions de francs selon les organisations d'utilisateurs 2.3.8.1 Etat-major général, Groupe de la logistique, Division du soutien No de projet Catégorie Texte: Site, installation, objet, genre de travaux Francs 101.414 B Différents sites Installations de la logistique Aération, déshumidification, installations électriques Travaux d'assainissement 7 000 000 Total Etat-major général, Groupe de la logistique, Division du soutien 7 000 000 2.3.8.2 Etat-major général, Groupe de la planification No de projet Catégorie Texte: Site, installation, objet, genre de travaux Francs 100.812 B Différents sites Crédit de programme en faveur de toutes les organisations d'utilisateurs Mesures d'entretien et projets 100 630 000 101.335 B Différents sites Crédit de programme en faveur de toutes les organisations d'utilisateurs Liquidations et déconstructions 10 000 000

3744 No de projet Catégorie Texte: Site, installation, objet, genre de travaux Francs 101.339 B Différents sites Crédit de programme en faveur de toutes les organisations d'utilisateurs Dommages non assurés 8 000 000 101.477 B Différents sites Crédit de programme en faveur de toutes les organisations d'utilisateurs Mesures énergétiques 5 000 000 101.737 B Différents sites Crédit de programme en faveur de toutes les organisations d'utilisateurs Exploitation des forêts appartenant à la Confédération 1 000 000 Total Etat-major général, Groupe de la planification 124 630 000 2.3.8.3 Forces terrestres, bâtiments d'exploitation No de projet Catégorie Texte: Site, installation, objet, genre de travaux Francs 101.751 A Bronschhofen SG Parc automobile de l'armée (PAA) Assainissement de la canalisation 1 020 000 Total Forces terrestres, bâtiments d'exploitation 1 020 000 2.3.8.4 Forces terrestres, infrastructure de l'instruction No de projet Catégorie Texte: Site, installation, objet, genre de travaux Francs 101.746 A Thoun BE Installations pour l'instruction du Polygone et de la petite Allmend Halles de chars Assainissement des toits ouvrants 7 800 000 101.594 A Kloten ZH Place d'armes Casernes Assainissement des installations techniques 6 325 000

3745 No de projet Catégorie Texte: Site, installation, objet, genre de travaux Francs 101.752 A Petit Hongrin VD Place de tir Route d'accès Travaux d'entretien 1 750 000 101.755 A Andermatt UR Place d'armes Casernes Assainissement intérieur de la caserne 3 1 325 000 Total Forces terrestres, infrastructure de l'instruction 17 200 000 2.3.8.5 Groupement de l'armement No de projet Catégorie Texte: Site, installation, objet, genre de travaux Francs 101.525 B Spiez BE Laboratoire AC Bâtiment en croix Assainissement général, 2e étape 5 800 000 Total Groupement de l'armement 5 800 000 2.3.8.6 Forces aériennes No de projet Catégorie Texte: Site, installation, objet, genre de travaux Francs 101.329 A Alpnach OW Caverne pour avions Installations techniques du bâtiment Travaux d'assainissement 5 894 000 101.749 A Installation S Route d'accès Ouvrages de soutènement Travaux d'assainissement 4 200 000 101.747 A Dübendorf ZH Aéroport militaire Piste principale, tronçon km 1,08 à 1,75 Renouvellement du revêtement 2 900 000

3746 No de projet Catégorie Texte: Site, installation, objet, genre de travaux Francs 100.748 A Alpnach OW Caverne pour avions Installations de courant fort Travaux d'assainissement 1 956 000 101.748 A Payerne VD Aéroport militaire Pont sur la Petite Glâne Remplacement 1 400 000 Total Forces aériennes 16 350 000 Total général ch. 2.3.8 172 000 000

3747 3 Récapitulation des nouveaux crédits d'engagement sollicités

E. 42

600 000 Article «Immeubles» Kriens LU, Centre d'entraînement tactique Installation de simulateurs, 2e étape de construction Aménagements et adaptations architecturales Forces terrestres, Office fédéral des exploitations des Forces terrestres Infrastructure de l'instruction (ch. 2.1.6) 29 800 000 Installation à haute altitude GR, Projet partiel GR 1 Adaptations architecturales pour FLORAKO 5e étape Forces aériennes (ch. 2.1.7) 12 800 000 Projets ne dépassant pas 10 millions de francs 366 787 000 Article «Immeubles» Projets selon liste des projets (ch. 2.1.8) 181 977 000 Un crédit additionnel pour les Forces terrestres infrastructure de l'instruction (ch. 2.1.9) 1 710 000 Article «Prestations contractuelles» Projets selon liste des projets (ch. 2.2.2) 11 100 000 Article «Entretien des immeubles et liquidations» Projets selon liste des projets (ch. 2.3.8) 172 000 000 Total général des nouveaux crédits d'engagement 409 387 000

3748

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.